

# Philosophie de l'art

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L3PH05P

## Présentation

---

Le cours prend pour objet la construction de la musique comme objet de philosophie. Il s'agira par la lecture de textes issus du corpus traditionnel de la philosophie occidentale, d'établir un tableau clair des différents problèmes et enjeux qui ont permis de construire la musique comme problème philosophique, réclamant une prise en charge conceptuelle.

Nous étudierons notamment les alternatives (problématiques et structurantes) suivantes : les intervalles musicaux sont-ils déterminés par notre sensibilité (Aristoxène) ou par des rapports mathématiques objectifs (Pythagore) ? Est-elle primordialement une affaire de mélodie (Rousseau) ou d'harmonie (Rameau) ? Est-elle à diviser selon des gammes associées à des ethos passionnels donnés (Platon) où doit-elle être divisée selon ce dont elle est la musique (Boèce) ? Comment distinguer la belle musique de la musique séduisante, et par là malfaisante (St Augustin) ? Enfin, pourquoi la musique et, avec elle, le rythme, sont des constantes dans les sociétés (Leroi-Gourhan, Simha Arom) ?

## Objectifs

---

Ce cours propose une initiation au problème de l'art en philosophie, en insistant sur la découverte et la familiarisation avec les œuvres, performances et pratiques ayant construit, représenté ou subverti les discours sur l'art. Il offre aux étudiant(e)s la possibilité de se familiariser, au contact des textes, avec les doctrines et concepts spécifiques, mais aussi avec les productions en incluant les éléments de contexte culturel, politique, scientifique ou théologique nécessaires à la compréhension de ces questions.

## Évaluation

---

*M3C en deux sessions*

REGIME STANDARD *Session 1* CC 100%

\* Contrôle Continu : 2 notes au moins dont une évaluation écrite en temps limité comptant pour 50%.

REGIME DEROGATOIRE : CT 100%

\* 1 note, évaluation écrite en temps limité - 3H  
SESSION 2 *dite de 2nd Chance* ) : CT 100%

\* 1 note, évaluation écrite en temps limité - 3H

## Pré-requis nécessaires

---

Culture philosophique correspondant au niveau d'une deuxième année de licence en philosophie et culture générale d'une classe de Terminale. Un intérêt pour l'histoire des arts et/ou les pratiques artistiques contemporaines est bienvenu.

## Compétences visées

---

Acquisition d'une connaissance de base des grands problèmes et des grandes doctrines de la philosophie de l'art et de l'esthétique. Compréhension de la relation entre constructions philosophiques et pratiques artistiques ou culturelles et mise en application à travers l'analyse philosophique de ces dernières. Capacité à resituer les grandes doctrines esthétiques dans leur contexte historique et leur conceptualité philosophique.

## Bibliographie

---

-Les lois, II in Platon, Oeuvres complètes, Paris, France, Flammarion, 2008, trad. de Monique Canto-sperber,

-Nestor-Luis Cordero, Luc Brisson. Jean-Jacques (1712-1778) Auteur du texte Rousseau, Dictionnaire de musique , par J.-J. Rousseau [en ligne], 1768, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k850406b>, consulté le 22 juin 2024.

-André Leroi-gourhan, Le Geste et la Parole, tome 2#: La Mémoire et les Rythmes, Paris, Albin Michel, 1965.

## Contact(s)

### > Jim Schrub

Responsable pédagogique  
schrubj@parisnanterre.fr